

GRENOBLE - ECHIROLLES

20 rue Fernand-Pelloutier

BP 107

38431 Echirolles Cedex

Tél. 04 76 09 50 54

Fax 04 76 40 79 93

www.ovec.fr

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Association Diocésaine de Grenoble
Place Lavalette
38000 GRENOBLE

Exercice clos le 31 décembre 2008



Association Diocésaine de Grenoble

Place Lavalette
38000 GRENOBLE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES **SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2008

-:-

Aux membres du Conseil,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association Diocésaine de Grenoble, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « changements de méthode » de l'annexe relatant l'application du règlement CRC 2002-10 aux biens détenus par les paroisses et rappelant la méthode utilisée au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2007 aux immobilisations de la Curie Diocésaine.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que nous avons procédé plus particulièrement à l'examen :

- des principes comptables appliqués, et notamment au changement de méthode relatif aux actifs immobiliers des paroisses en conformité avec le règlement CRC 2002-10;
- des comptes financiers des structures composant l'Association Diocésaine de Grenoble : Curie, ADG des services et Paroisses ;
- des comptes des principales structures de l'Association Diocésaine de Grenoble agrégés ainsi que des retraitements opérés sur les opérations réciproques effectuées entre les différentes structures.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de l'Association Diocésaine sur la situation financière et les comptes annuels.

Echirolles, le 19 juin 2009

SOVEC

Société de commissaires aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Grenoble
représentée par



Martine PACCOUD
Commissaire aux comptes

BILAN

EXERCICE N : 2008

ACTIF				
	EXERCICE N			EXERCICE N-1
	BRUT	AMORT/PROV.	NET AU 31/12/08	NET AU 31/12/07
ACTIF IMMOBILISE				
- immobilisations incorporelles concessions, brevets ,licences,...	214 124	84 464	129 659	91 259
- immobilisations corporelles				
terrains	237 764		237 764	237 764
constructions	15 020 057	4 349 167	10 670 890	9 484 365
installations techniques, matériel	374 478	159 300	215 177	176 677
autres immobilisations corporelles	3 925 738	2 879 139	1 046 599	980 797
biens en instance de réalisation	457 449		457 449	226 449
immobilisations corporelles en cours	1 130 916		1 130 916	458 540
- immobilisations financières				
participations et créances rattachées				
autres immobilisations financières	929 254		929 254	950 302
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	22 289 780	7 472 071	14 817 709	12 606 153
ACTIF CIRCULANT				
- stocks et en-cours	20 445	4 500	15 945	20 075
- créances				
usagers et comptes rattachés	168 156		168 156	148 455
autres créances	574 229		574 229	1 407 698
- valeurs mobilières de placement	27 328 382	1 991 161	25 337 221	24 624 249
- disponibilités	3 115 617		3 115 617	4 013 646
TOTAL ACTIF CIRCULANT	31 206 830	1 995 661	29 211 169	30 214 123
COMPTES DE REGULARISATION				
- charges constatées d'avance	81 849		81 849	68 509
TOTAL COMPTES REGULARISATION	81 849	0	81 849	68 509
TOTAL ACTIF	53 578 459	9 467 732	44 110 727	42 888 784



BILAN

EXERCICE N : 2008

PASSIF		
	EXERCICE N 31/12/08	EXERCICE N-1 31/12/07
CAPITAUX PROPRES		
- fonds associatif		
fonds associatif sans droit de reprise	23 508 742	23 033 652
- réserves		
réserves statutaires ou contractuelles		
réserves réglementées		
autres réserves	15 618 788	13 826 973
- report à nouveau	340 701	1 448 054
- résultat de l'exercice	1 602 822	1 053 146
- subvention d'investissements		
- provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	41 071 053	39 361 824
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	3 569	223 443
DETTES		
- emprunts obligataires	1 311	1 616
- comptes courants et dettes financières diverses	1 505 292	1 487 608
- dettes fournisseurs et comptes rattachés	309 062	247 072
- dettes fiscales et sociales	348 145	430 464
- autres dettes	867 231	1 115 434
TOTAL DETTES	3 031 040	3 282 193
COMPTE DE REGULARISATION		
- produits constatés d'avance	5 065	21 324
TOTAL COMPTE DE REGULARISATION	5 065	21 324
TOTAL PASSIF	44 110 727	42 888 784

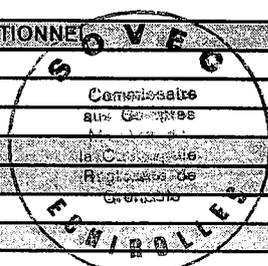


COMpte DE RESULTAT

(après annulation des opérations "consolidées" pour 2008)

EXERCICE N : 2008

	EXERCICE N 1/1/08 AU 31/12/08	EXERCICE N-1 1/1/07 AU 31/12/07	ECART % N / N-1
PRODUITS D' EXPLOITATION			
Collectes (Denier, Quêtes, Casuel, Dons courants)	8 283 505	8 283 017	
Revenus des activités annexes	775 057	695 118	
Subventions reçues	67 682	18 418	
Autres produits	285 534	467 390	
Reprises sur provisions et transfert de charges	30 987	48 977	
Legs et Donations	735 939	267 626	
TOTAL PRODUITS EXPLOITATION	10 178 705	9 780 545	4,07%
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats consommés	482 421	481 571	
Autres achats externes	3 954 273	3 717 523	
Impôts, taxes et versements assimilés	253 391	241 929	
Rémunération du personnel et charges sociales	3 085 758	2 845 635	
Subventions accordées par l'association	2 021 175	1 950 952	
Dotations aux amortissements	507 428	527 307	
Autres charges	46 902	93 766	
TOTAL CHARGES EXPLOITATION	10 351 348	9 858 683	5,00%
RESULTAT EXPLOITATION	-172 643	-78 138	
PRODUITS FINANCIERS			
Reprises sur provision et transferts de charges	0	124 643	
Intérêts et produits financiers	1 039 146	1 626 939	
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	1 039 146	1 751 583	ns
CHARGES FINANCIERES			
Dotations aux amortissements et aux provisions	915 780	820 398	
Intérêts et charges financières	26 188	131 136	
TOTAL CHARGES FINANCIERES	941 968	951 534	-1,01%
RESULTAT FINANCIER	97 178	800 048	
RESULTAT COURANT	-75 465	721 911	
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Cessions éléments actifs	1 403 813	712 033	
Reprises provisions	39 596	181 909	
Autres produits exceptionnels	855 591	592 615	
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 299 000	1 486 558	ns
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Valeurs nettes comptables éléments actifs cédés	42 543	26 943	
Autres charges exceptionnelles	500 022	1 070 890	
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	542 565	1 097 833	ns
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-1 756 435	388 725	
IMPOT SOCIETE TAUX REDUIT	78 148	57 489	ns
TOTAL DES PRODUITS	13 516 850	13 018 686	
TOTAL DES CHARGES	11 914 029	11 965 539	
EXCEDENT OU DEFICIT	1 602 822	1 053 147	



Modalités d'établissement des comptes de L'Association Diocésaine de Grenoble : Exercice 2008

Les comptes de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du plan comptable général 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions générales comptables édictées par la Conférence des Evêques de France ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les documents comptables présentés concernent l'ensemble des « entités » de l'Association Diocésaine de Grenoble, et ce conformément aux nouvelles obligations de présentation des comptes « consolidés », et intègrent les comptes de la curie, les services diocésains et les paroisses.

Contexte de la présentation des comptes de l'exercice 2008 :

Pour la troisième année, la présentation des comptes de l'association intègre l'ensemble des comptes des structures composant l'association y compris les paroisses.

Dans le cadre d'une information comparative, les tableaux contiennent des données de l'exercice 2007.

ORGANISATION DE L'ASSOCIATION

Les activités de l'association diocésaine sont réparties en différentes structures comptables :

La curie diocésaine (services « centraux » regroupés autour de l'Evêque)

- ADG Equipements religieux (établissement principal), dans laquelle sont traitées les opérations liées à l'immobilier
- ADG Personnes, dans laquelle sont traitées les opérations liées au personnel
- ADG Maison diocésaine, dans laquelle sont traitées les opérations liées à la gestion de la maison
- ADG Pèlerinages, dans laquelle sont traitées les opérations de la direction des pèlerinages
- ADG Assurances, dans laquelle sont traitées les opérations déléguées à l'association diocésaine par convention avec la Mutuelle St Christophe.
- ADG Cathédrale, dans laquelle sont traitées les opérations liées à l'activité et la vie de la cathédrale de Grenoble, depuis le 01/01/2006
- ADG Caisse des paroisses, dans laquelle sont traitées les opérations de dépôts des fonds à placer des établissements paroissiaux, avec une gestion en portefeuille des sommes ainsi déposées, depuis le 01/01/2006



Il existe en outre 3 structures créées pour répondre à la nécessité de sectorisation et de la fiscalisation de certaines activités annexes de l'association diocésaine, et ce, conformément à la réponse de la direction des services fiscaux de l'Isère dans le cadre des instructions du 15 septembre 1998 et du 16 février 1999. Ainsi, à compter de l'arrêté des comptes au 31/12/2000, les établissements suivants ont été créés :

- ADG Equipements religieux secteur lucratif, pour le suivi des opérations de refacturation des prestations de services rendues aux associations ayant un lien canonique avec l'association diocésaine
- ADG Personnes secteur lucratif, pour le suivi des opérations liées à la revue "RELAIS 38", bénéficiant du régime de la presse associative
- ADG Maison diocésaine secteur lucratif, pour les refacturations de consommables à des structures tierces au sein de la maison diocésaine

Les structures paroissiales

Il s'agit des comptes des 47 paroisses dépendant de l'association diocésaine sur le territoire du département de l'Isère, dont 6 paroisses de la Zone Pastorale de Vienne intégrées depuis le 1^{er} janvier 2006.

La « Zone Pastorale de Vienne »

Suite à une décision des trois Evêques des diocèses de Lyon, St Etienne et Grenoble, il a été décidé l'arrêt pur et simple de cette « zone pastorale » à compter du 1^{er} septembre 2006.

A l'issue des dernières opérations comptables, les comptes de la Zone Pastorale de Vienne ont été clôturés début 2008. Les disponibilités en compte ont été réparties selon les modalités prévues dans l'accord signé entre les 3 Diocèses en 2007.

Au niveau de l'ADG établissement des Personnes, cela s'est traduit dans les comptes par des mouvements de trésorerie en entrée, avec comme contrepartie le compte de « réserves diverses », pour un montant de 588.472 euros.

Les services et mouvements

Il s'agit d'un certain nombre de structures exerçant des activités pastorales sous la responsabilité de l'Evêque de Grenoble-Vienne ayant chacune une comptabilité propre.

Annexe « liste des établissements »

LES FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE 2008

L'arrêté des comptes de l'exercice 2008 est marqué par les faits suivants :

- cessions immobilières impactant de manière notable les postes de produits exceptionnels, dans le cadre d'un arbitrage volontaire sur le patrimoine ;
- du fait des cours de bourse au 31/12/08, une provision pour dépréciation des titres en portefeuille (obligations) est comptabilisée pour 915.780 euros



Changements de méthode :

Les obligations comptables du règlement CRC 2002-10 sur les actifs, les nouvelles règles et normes d'évaluation des actifs appliquées en 2007 pour la curie diocésaine, ont été appliquées en 2008 sur les comptes des paroisses pour les travaux immobiliers.

Rappel :

- En 2007, le règlement CRC 2002-10 a été appliqué aux immobilisations de la Curie Diocésaine. La méthode prospective pour les immobilisations décomposables a été retenue et aucune modification des plans d'amortissement antérieurs pour les immobilisations non décomposables n'a été appliquée. Les changements de durées d'amortissement éventuels des immobilisations non décomposables ont été pris en compte uniquement pour les acquisitions d'immobilisations de l'exercice 2007.

La décomposition des immeubles a porté sur les bâtiments entrés dans le patrimoine de la curie postérieurement à l'année 1995, car seuls ces bâtiments pouvant être évalués à partir d'éléments fiables.

4 composants sont retenus :

- gros œuvre
- aménagements
- plomberie, chauffage, électricité, câblage
- toiture, couverture, étanchéité

Les durées d'amortissement de ces composants sont modulées en fonction de la qualité des ouvrages. L'estimation des durées d'amortissement variant selon les règles fixées par le CDAE conformément aux dispositions du règlement CRC 2002-10 et décrites dans le paragraphe « méthodes comptables » ci-dessous.

METHODES COMPTABLES

LES IMMOBILISATIONS

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Cependant, la nature et l'origine des immeubles ont conduit, pour les immeubles propriétés de l'association avant 1975, à une évaluation empirique basée sur la valeur vénale des biens à cette date, et ce à partir d'un fichier ancien ne reprenant pas souvent la valeur d'origine.

Les immobilisations de la curie sont amorties selon la méthode linéaire prorata temporis. Ce mode d'amortissement est également appliqué aux acquisitions d'immobilisations des paroisses dès l'exercice 2008.

Les durées d'amortissements sont les suivantes :

- logiciels	3 à 7 ans
- matériel informatique	5 à 7 ans
- matériel de bureau	5 ans
- matériel de transport	5 ans
- matériel divers	5 ans
- mobilier de bureau	15 ans
- toiture et charpente	30 à 50 ans
- installations et agencements	15 ans à 50 ans
- constructions	50 ans à 100 ans
- linge d'église	15 ans



LES PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Les produits exceptionnels intègrent pour 644.654 euros des souscriptions et subventions pour travaux alors que les travaux ont été immobilisés pour la première fois en 2008. De ce fait le résultat de chaque paroisse devra prévoir une affectation du boni de l'exercice en fonds de dotation pour travaux à hauteur des montants souscrits.

Charges exceptionnelles : Certaines dépenses qui auraient pu avoir le caractère d'immobilisations corporelles, ont été laissées en charges exceptionnelles dans les comptes des paroisses, pour un montant de 180.470,77 euros.

LES CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Annexe « état des créances »

TITRES DE PLACEMENTS

Les titres sont inscrits à l'actif du bilan pour leur coût d'achat. Le calcul des plus ou moins values lors des ventes se fait selon la méthode du "premier entré, premier sorti".

A la fin de l'exercice, une provision est constituée pour tenir compte des éventuelles moins-values latentes qui sont déterminées par différence entre le coût d'achat et le cours de bourse au 31 décembre (hors coupons courus pour les titres relevant de la catégorie des obligations).

Annexe « composition portefeuille »

PROVISIONS

Les provisions pour risques et charges restant en compte au 31 décembre 2007 ont été en partie apurées sur l'exercice 2008 avec la mise en place définitive du projet informatique et la clôture des comptes de la Zone Pastorale de Vienne. Il reste en compte 3 569 euros, qui seront apurés en 2009.

Annexe « suivi des provisions »

DONS ET LEGS

Le traitement comptable prend en considération les différentes étapes de l'entrée dans le patrimoine des biens apportés dès l'acceptation de la libéralité par le conseil d'administration, en distinguant :

- les biens destinés à être cédés,
- les biens destinés à rester de manière durable dans l'association,
- les biens affectés.

1/ Biens destinés à être cédés :

Dès la date de l'autorisation administrative, des biens sont enregistrés en hors bilan en engagements reçus pour la valeur estimée, nette de frais d'acquisition pouvant grever ces biens.

Au fur et à mesure des encaissements et décaissements liés à la succession de ces biens, le compte 471 XXX "legs ou donations en cours de réalisation" est crédité ou débité des montants encaissés ou décaissés, et le montant de l'engagement hors bilan correspondant est modifié sur la base des versements constatés.



En cas de gestion temporaire d'un bien légué ou donné, les produits d'exploitation perçus sont inscrits en résultat ainsi que les charges de fonctionnement correspondantes.

Lors de la réalisation effective du bien, le compte correspondant de produits exceptionnels est crédité du montant exact et définitif de la vente, net de frais de vente ayant grevés le bien pendant sa transmission, par le débit du compte 471 XXX "legs et donations en cours de réalisation", qui est ainsi soldé pour le bien concerné.

Les charges exposées au-delà de la valeur de la succession ou de la donation sont inscrites en résultat.

2/ Biens destinés à rester de manière durable dans l'association :

Les legs et donations qui correspondent à des biens durables mis à disposition de l'association pour la réalisation de son objet social sont considérés comme des apports au fonds associatif.

A partir de l'autorisation administrative, le traitement comptable consiste à enregistrer les biens selon les règles habituelles d'entrée au bilan, selon la catégorie des biens dont il s'agit, avec pour contrepartie un compte de passif (1025XX).

3/ Biens affectés :

Les legs et donations enregistrés en produits et affectés par l'auteur de la libéralité à un projet particulier et défini ne sont pas forcément employés en totalité en fin d'exercice. Le solde est inscrit dans le compte "fonds dédiés au passif du bilan", en contrepartie d'un compte de charges "engagements à réaliser sur legs et donations affectés"

Les engagements reçus (legs et donations pour lesquels l'autorisation administrative est obtenue) qui n'ont pas fait l'objet de contrepartie en trésorerie (via les comptes 471 XXX) sont présentés en hors bilan.

Annexe « engagement hors bilan successions »

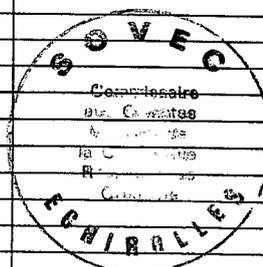
ENGAGEMENTS HORS BILAN

A l'exception des successions (tableau an annexe cf. infra), il existe les engagements suivants :

- **TRAITEMENT DES PRETRES** : d'après le droit canon, chaque Evêque doit assurer un niveau de vie décent aux prêtres, et ce jusqu'à la fin de leur vie. Cette obligation ne peut être quantifiée à ce jour, du fait notamment des refontes en cours des régimes de retraite des prêtres.
- **INDEMNITES DE DEPART EN RETRAITE DES SALARIÉS** : l'estimation approchée des indemnités de départ à la retraite des salariés de l'association est de 28.025 euro (salaires et charges, dans l'hypothèse d'un départ à la retraite à l'initiative des salariés à 65 ans, d'une augmentation des salaires de 2,5 % par an et d'un taux de rotation de 1 %).



Code Etablissement	Libellé	OBSERVATIONS
ADG ASSUR	ADG ASSURANCES	
ADG AVIT	ADG MAISON ST AVIT	
ADG CAISSE	ADG CAISSE DES PAROISSES	
ADG CATH	ADG CATHEDRALE	
ADG ER	ADG EQUIP RELIGIEUX	
ADG FISC ER	ADG FISC EQUIP RELIGIEUX	
ADG FISC MD	ADG FISC MAISON DIOCESAINE	
ADG FISC P	ADG FISC PERSONNES	
ADG MD	ADG MAISON DIOCESAINE	
ADG P	ADG PERSONNES	
ADG PELE	ADG PELERINAGES	
ADG ZPV	ADG ZONE PASTORALE VIENNE	LIQUIDATION DEBUT 2008
ARCHI 1	ARCHIDIAZONE ST HUGUES	
ARCHI 2	ARCHIDIAZONE ND SALETTE	SUPPRESSION FIN 2008
ARCHI 3	ARCHIDIAZONE ST BRUNO	SUPPRESSION FIN 2008
ARCHI 4	ARCHIDIAZONE ST JEAN BAPTISTE	SUPPRESSION FIN 2008
ARCHI 5	ARCHIDIAZONE ST MAURICE	
AUMHOP BEAUREPAIRE	AUMONERIE HOPITAL BEAUREPAIRE	
AUMHOP BOURGOIN	AUMONERIE HOPITAL BOURGOIN JALLIEU	
AUMHOP NORD	AUMONERIE HOPITAL NORD	
AUMHOP ST HILAIRE	AUMONERIE PETITES ROCHES	
AUMHOP SUD	AUMONERIE HOPITAL SUD	
AUMHOP VIENNE	AUMONERIE HOPITAL LUCIEN HUSSEL	
AUMHOPVOIRON	AUMONERIE HOPITAL VOIRON	
AUMPRI ST QUENTIN	AUMONERIE PRISON ST QUENTIN FALLAVIER	
AUMPRI VARGES	AUMONERIE PRISON VARGES	
AUMSCO LIERS	AUMONERIE SCOLAIRE ARC EN LIERS	FUSION AVEC MORESTEL
AUMSCO BELLEDONNE	AUMONERIE COLLEGE BELLEDONNE	
AUMSCO BONNEV	AUMONERIE COLLEGES DE BONNEVEAUX	TRANSF. EN ASSOCIATION
AUMSCO HAUT GRESIVAUDAN	AUMONERIE HAUT GRESIVAUDAN	
AUMSCO LEMPS	AUMONERIE SCOLAIRE GRAND LEMPS	
AUMSCO MORESTEL	AUMONERIE SCOLAIRE MORESTEL	
AUMSCO MOULINIÈRE	AUMONERIE COLLEGE MOULINIÈRE	
AUMSCO PONT DE BEAUVOISIN	AUMONERIE PONT DE BEAUVOISIN	
AUMSCO ST CHEF	AUMONERIE SCOLAIRE ST CHEF	
AUMSCO ST THOMAS	AUMONERIE SCOLAIRE ST THOMAS	
AUMSCO TULLINS	AUMONERIE SCOLAIRE TULLINS	
AUMSCO VALAVI	AUMONERIE SCOLAIRE VALAVI	
AUMSCO VINAY	AUMONERIE SCOLAIRE DE VINAY	
LIE01 ST ANTOINE	PALAIS ABBATIAL ST ANTOINE	
LIE02 ND OSIER	SANCTUAIRE ND OSIER	
LIE03 ESPARRON	HERMITAGE ESPARRON	
PAR01	PAROISSE NOTRE DAME DE L'ESPERANCE	
PAR02	PAROISSE JEAN XXIII	
PAR03	PAROISSE CHRIST ROI	
PAR04	PAROISSE ST PAUL SANS FRONTIERES	
PAR05	PAROISSE LA STE TRINITE	
PAR06	PAROISSE ST THOMAS	
PAR07	PAROISSE ST MATTHIEU DU ST EYNARD	
PAR08	PAROISSE ST MARTIN DU NERON	
PAR09	PAROISSE ST MICHEL DU DRAC	
PAR10	PAROISSE CHARLES DE FOUCAULD	
PAR11	PAROISSE ST LOUP	
PAR12	PAROISSE ST PAUL DE LA ROMANCHE	
PAR13	PAROISSE ST JEAN DE LA CROIX	
PAR14	PAROISSE LA CROIX DE BELLEDONNE	
PAR15	PAROISSE ST MARTIN DU MANIVAL	
PAR16	PAROISSE LA CROIX DE VALCHEVRIERE	
PAR17	PAROISSE NOTRE DAME D'ESPARRON	
PAR18	PAROISSE ST BERNARD EN OISANS	
PAR19	PAROISSE ST PIERRE JULIEN EYMARD	
PAR20	PAROISSE ST ELOI	
PAR21	PAROISSE STS APOTRES	
PAR22	PAROISSE STE THERESE DE L'ENFANT JESUS	
PAR23	PAROISSE ST BRUNO DE CHARTREUSE	
PAR24	PAROISSE NOTRE DAME DE VOUISE	
PAR25	PAROISSE NOTRE DAME DE MILIN	
PAR26	PAROISSE STE MARIE DE BIEVRE LIERS	
PAR27	PAROISSE ST PAUL DE TOUTES AURES	
PAR28	PAROISSE ST PIERRE DES CHAMBARANDS	
PAR29	PAROISSE ST LUC DU SUD GRESIVAUDAN	
PAR30	PAROISSE ST JOSEPH DES 2 RIVES	
PAR31	PAROISSE ST THOMAS DE ROCHEBRUNE	
PAR32	PAROISSE STE CROIX	
PAR33	PAROISSE NOTRE DAME DES NOYERAIES	
PAR34	PAROISSE ST FRANCOIS D'ASSISE	
PAR35	PAROISSE ST PIERRE DU PAYS DES COULEURS	
PAR36	PAROISSE ST MARTIN DE L'ISLE CREMIEU	



PAR37	PAROISSE STE BLANDINE DE BOURBRE	
PAR38	PAROISSE ST PAUL DES 4 VENTS	
PAR39	PAROISSE ST HUGUES DE BONNEVAUX	
PAR40	PAROISSE STE ANNE	
PAR41	PAROISSE ST JACQUES DE LA MARCHE	
PAR42	PAROISSE STE BLANDINE 2 VALLEES	
PAR43	PAROISSE SANCTUS EN VIENNOIS	
PAR44	PAROISSE BIENHEUREUSE MERE THERESA	
PAR45	PAROISSE ST BENOIT PAYS BEAUREPAIRE	
PAR46	PAROISSE ND SOUCES EN SANNE DOLON	
PAR47	PAROISSE ST PIERRE PAYS ROUSSILLONNAIS	
SER AIDE	SER AIDES AUX PRETRES	
SER ARCHIVES	SER ARCHIVES	SUPPRESSION FIN 2008
SER ART SAC	COMMISSION ART SACRE	FUSION AVEC PSL
SER CDVR	CONSEIL DIOCESAIN VIE RELIGIEUSE	
SER CEP	CENTRE ECHANGE PRIERE	
SER COOP	COOPERATION MISSIONNAIRE	
SER CULTURE	SER ART CULTURE ET FOI	SUPPRESSION EN 2008
SER DDAL	DELEGUE DIOCESAIN APOSTOLAT LAICS	
SER DIACRES	SER DIACRES	
SER ESD	SER ENTRAIDE SACERDOTALE DIOCESAINE	SUPPRESSION EN 2008
SER ESPERER	SER ESPERER	
SER FAM	SER PASTORALE FAMILIALE	
SER GREPO	SER GREPO	SUPPRESSION FIN 2008
SER GRM	SER GROUPE RELATIONS MUSULMANS	
SER HANDI	SERVICE DIOCESAIN PASTORALE TOUT HANDICAP	
SER ITALIEN	SER MISSION CATHOLIQUE ITALIENNE	
SER JEUNES	PASTORALE DES JEUNES	
SER JOC	SERVICE JEUNESSE OUVRIERE CHRETIENNE	
SER MIGRANTS	PASTORALE DES MIGRANTS	
SER OECUM	SER OECUMENISME RELATIONS	
SER OFFIC	SER OFFICIALITE	SUPPRESSION EN 2008
SER OUVRIER	SER MISSION OUVRIERE	
SER PRESBYTERE	SER CONSEIL PRESBYTERAL	
SER PRTL	PASTORALE REALITES TOURIME LOISIRS	
SER PSL	SERVICE PAST SACRMENTELLE LITURGIQUE (PSL)	
SER PSS	SERVICE DIOCESAIN PASTORALE SANTE SOCIALE	
SER RURAL	SER MISSION RURALE	
SER SDCC	SERVICE DIOCESAIN CATECHESE CATECHUMENAT (SDCC)	
SER SDV	SERIVCE DES VOCATIONS	
SER SECTES	SER PASTORALE SECTES NOUVELLES CROYANCES	
SER SEDIFO	SERVICE DIOCESAIN FORMATION	
SER SIF	SERVICE INCROYANCE ET FOI	
SER SOURCE	SERVICE DE LA SOURCE	
SER VICAIRES	SER VICAIRES GENERAUX	SUPPRESSION EN 2008
SER VIETNAM	SER COOPERATION MISS SOLIDARITE VIETNAM	



EXERCICE : 2008

SUIVI IMMOBILISATIONS *

	MONTANT AU DEBUT DE L'EXERCICE	Acquisitions, apports, création virements : augmentation*	Cessions, mises hors service, virements : diminution	MONTANT A LA FIN DE L'EXERCICE
Immobilisations Incorporelles				
logiciels *	157 538	56 586		214 124
Immobilisations Corporelles				
terrains	237 764	0	0	237 764
constructions sur sol propre	13 519 685	2 089 242	588 870	15 020 057
construction sur sol d'autrui	39 148	26 100		65 248
installations générales, agencements **	2 921 293	185 957	21 099	3 086 151
matériel, mobilier et outillage	276 256	54 165	19 072	311 349
matériel de transport	28 255			28 255
matériel de bureau et informatique ***	798 052	35 125	23 969	809 208
Biens en instance de réalisation				
biens des successions	226 450	449 300	218 300	457 450
Travaux en cours **	458 540	1 298 553	626 177	1 130 917
Total 1	18 662 981	4 195 028	1 497 485	21 360 523
Immobilisations financières				
titres immobilisés	886 814			886 814
Prêts et avances	63 488	24 994	46 041	42 441
Total 2	950 302	24 994	46 041	929 255
TOTAL GENERAL 1 + 2	19 613 283	4 220 021	1 543 527	22 289 778

* total des immobilisations : curie + paroisses + services

** entrée des agencements et installations achevées en 2008 pour les paroisses

*** entrée des travaux en cours pour les paroisses : chantiers achevés en 2009



Association Diocésaine de Grenoble

EXERCICE : 2008

ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	MONTANT BRUT	A 1 AN AU PLUS	A PLUS D' 1 AN
Actif immobilisé			
- prêts	42 440	11 974	30 466
Actif circulant			
- usagers et clients	168 156	168 156	-
- personnel et comptes rattachés	41 261	41 261	-
- taxe sur la valeur ajoutée	41 479	41 479	-
- débiteurs divers	449 726	449 726	-
- charges constatées d'avance	81 849	81 849	-
TOTAL	824 911	794 445	30 466

ETAT DES DETTES	MONTANT BRUT	A 1 AN AU PLUS	A PLUS D' 1 AN
- emprunts obligataires	1 311	30	1 281
- emprunts et dettes financières diverses **	1 466 052	-	1 466 052
- fournisseurs et dettes rattachés	309 062	309 062	-
- usagers et clients créditeurs	815	815	-
- personnel et comptes rattachés	75 328	75 328	-
- sécurité sociale et autres organismes	134 110	134 110	-
- impôts sociétés	71 391	71 391	-
- taxe sur la valeur ajoutée	50 673	50 673	-
- autres impôt et taxes	16 642	16 642	-
- autres dettes	865 601	865 601	-
- produits constatés d'avance	5 065	5 065	-
TOTAL	2 996 050	1 528 718	1 467 332

** fonds en gestion SCI MEYLAN / ADG CTM suite vente séminaire, portefeuille à l'actif



EXERCICE : 2008

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

	MONTANT AU DEBUT DE L'EXERCICE	DOTATIONS DE L'EXERCICE : augmentation	REPRISE DE L'EXERCICE : diminution	MONTANT A LA FIN DE L'EXERCICE
Provision pour risques et charges (comptes 15)				
informatique paroisses	13 165	0	13 165	0
projet informatique formation	30 000	0	26 431	3 569
provision dans les comptes zone pastorale de vienne *	180 277	0	180 277	0
Total 1	223 442	0	219 873	3 569
Provisions pour dépréciations - provision pour dépréciation des titres (compte 59)	1 075 382	915 780		1 991 162
Total 2	1 075 382	915 780	0	1 991 162
TOTAL GENERAL 1 + 2	1 298 824	915 780	219 873	1 994 731

* ces provisions assimilées à des réserves ont été réparties aux Diocèses de Lyon ST Etienne et Grenoble-Vienne



SUCCESSIONS : ENGAGEMENTS HORS BILAN AU 31/12/2008
(NORMES COMPTABLES CNC 1998)

Date fin opposition préfecture	ACTIF NET SUCCESSORAL	ACTIF NET REALISE (PRODUITS OU AUTRES)	ACTIF NET (IMMOBILISE OU AUTRE)	RESTE A REALISER
02/06/2006	1 500,00	1 500,00		0,00
29/11/2005	21 188,07			21 188,07
06/06/2008	11 873,94	3 957,98		7 915,96
18/07/2008	4 573,47	3 048,98		1 524,49
31/07/2008	10 410,47	10 410,47		0,00
19/03/2008	10 000,00	10 000,00		0,00
03/08/2008	1 000,00			1 000,00
19/03/2008	104 535,05	13 581,61	86 000,00	4 953,44
17/09/2003	119 720,80	116 860,99		2 859,81
10/02/2008	4 573,00			4 573,00
29/06/2007	1 524,49	1 524,49		0,00
19/03/2008	3 048,98			3 048,98
19/03/2008	15 440,98	2 004,40		13 436,58
20/12/2007	28 492,93	2 399,84		26 093,09
03/07/2006	42 640,52	42 640,52		0,00
19/03/2008	257 326,46	2 868,06	136 287,86	118 170,54
14/03/2005	2 174,92	2 174,92		0,00
19/03/2008	571 035,39	571 035,39		0,00
19/03/2008	30 000,00			30 000,00
19/03/2008	2 052,56	2 052,56		0,00
31/07/2008	87 000,88	1 297,27		85 703,61
05/11/2007	124 456,14	54 597,79		69 858,35
30/04/2003	137 343,84	130 379,57		6 964,27
29/11/2005	68 264,73	68 264,73		0,00
17/08/2007	27 452,48			27 452,48
24/02/2006	113 714,15	113 714,15		0,00
10/12/2007	22 257,55			22 257,55
11/04/2009	14 469,22	1 000,00		13 469,22
25/10/2007	17 789,37	1 944,14		15 845,23
TOTAUX	1 855 860,39	1 157 257,86	222 287,86	476 314,67



Association Diocésaine de Grenoble

EXERCICE : 2008

COMPTES DE REGULARISATIONS

REGULARISATIONS : ACTIF	
- charges constatées d'avance	81 849
TOTAL	81 849

REGULARISATIONS : PASSIF	
- détail des produits constatés d'avance	5 065
TOTAL	5 065



EXERCICE : 2008

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES HORS RESULTAT 2008

	MONTANT AU DEBUT DE L'EXERCICE	AUGMENTATION	DIMINUTION	MONTANT A LA FIN DE L'EXERCICE
Fonds dotation	23 033 652	819 205	344 115	23 508 742
fonds dotation *	22 646 221	303 560	53 274	22 896 507
incorporation fonds dotation (transfert actif à ADG ER incorporation établissements)**	387 431	515 645	290 841	612 234
Réserves	13 826 973	1 791 815	0	15 618 788
réserves	13 826 973			13 826 973
affectation de résultats paroisses 2007		1 203 343		1 203 343
incorporation de réserves ZPV pour ADG		588 472		588 472
Reports à nouveau	1 448 054	136 826	1 244 179	340 701
reports à nouveau	1 448 054		0	1 448 054
affectation résultats établissements		136 826	1 244 179	-1 107 353
Total	38 308 678	2 747 846	1 588 294	39 468 230

* incorporation immobilisations Maison St Avit reprise 2007, virement compte à compte entre établissements + subvention investissements corrections suites reprises paroisses

** legs 2008 - vente immeubles legs et reversements legs affectés

